



## recensement agricole 2010

### Cout' zié (coup d'œil)

*Les premières tendances sont : la baisse du nombre d'exploitations, des actifs et de la surface agricole utilisée (SAU).*

*3.400 Chefs d'exploitation et co-exploitants qui contribuent à 32% du travail agricole permanent.*

*Travail familial en retrait : 6% du travail en 2010, 5% en 2000.*

*Hors cadre familial, 4.109 salariés en 2010, 6.795 en 2000.*

*9% main d'œuvre occasionnelle.*

*La main d'œuvre permanente agricole s'est contractée de 52% depuis 2000. La réduction des chefs d'exploitation et de la main d'œuvre familiale est plus importante que celle des salariés. Les salariés agricoles qui comptent pour 46 % de la main d'œuvre permanente en nombre, représentent 51 % des Unité de Travail Annuel (UTA).*

*La filière banane et fruits occupe 57% des UTA de la population active agricole.*

*Le Recensement Agricole a lieu tous les 10 ans. Pour celui de 2010, 40 enquêteurs ont été mobilisés pour réaliser 8 800 enquêtes.*

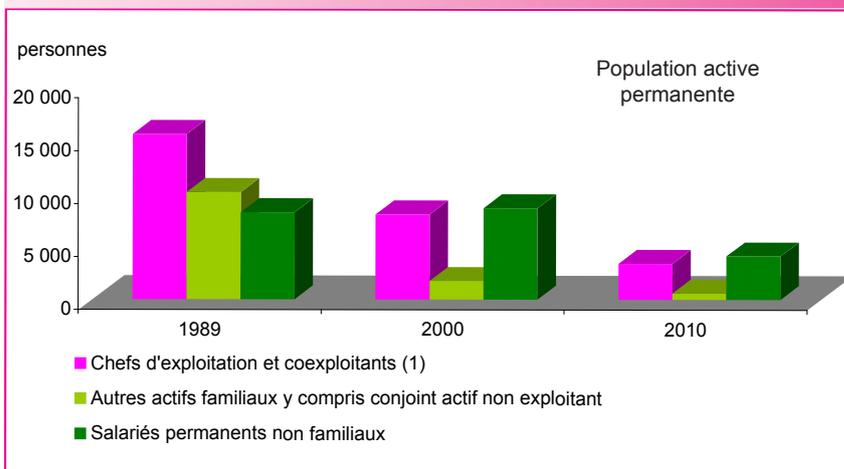
### L'agriculture compte encore 8 842 personnes actives permanentes. Plus des 2/5 sont des salariés du secteur de la banane

Le recensement agricole de 2010 permet d'avoir une approche assez précise de la population active agricole dans toutes ses composantes et de ses évolutions. Les chefs d'exploitation, leurs conjoints et autres actifs familiaux représentent 54% de la population active agricole. Le nombre de chefs d'exploitation passe de 8 188 à 3 400 en 10 ans, et le nombre total d'UTA de 13 012 à 7 772. Désormais, l'agriculture compte plus de salariés (46% des actifs permanents) que de chefs d'exploitation (38%). Un peu moins d'un quart (969 personnes) de la main d'œuvre familiale indique tra-

vailer à moins d'un quart-temps sur l'exploitation familiale. Le calcul réalisé à partir des informations recueillies conduit à une estimation de 702 équivalents temps plein pour les personnels occasionnels et de 25 équivalents temps plein pour les entreprises agricoles et les CUMA.

En Martinique, les particularités de la main-d'œuvre permanente par rapport à l'ensemble des autres régions, sont une forte proportion de salariés et la faible participation des femmes dans l'agriculture. Elles représentent 16 % seulement des chefs d'exploitation.

#### 46 % des actifs agricoles sont des salariés



(1) Y compris conjoints de chef d'exploitation ou de coexploitant, eux-mêmes coexploitants

Source : Agreste - Recensements agricoles



Sur 10 exploitations qui disparaissent, 9 sont des petites. Depuis 2000, 2 petites exploitations sur 3 ont disparu, 1 sur 3 sont moyennes et 1 sur 5 sont grandes.

En 2010, sur 10 exploitations, on compte 6 petites, 3 moyennes et 1 grande. En 2000, la proportion était respectivement de 8, 1,5 et 0,5.

### 24 975 ha de SAU dont 76 % destinés aux productions herbagères, bananières et cannières

Les exploitations de canne à sucre, de banane et d'élevage bovin pour la viande sont les plus nombreuses et sont celles qui occupent majoritairement l'espace agricole. La part de ces productions dans la SAU passe en 10 ans de 80 % à 76 %.

La canne à sucre occupe désormais 16 % de la SAU avec une tendance à se rapprocher de celles des cultures de banane. Les grandes perdantes de

l'évolution entre 2000 et 2010 sont les productions maraîchères et vivrières, les élevages de porcins et de bovins laitiers avec une réduction de plus de 90% du nombre d'exploitations.

Le nombre d'exploitations s'est contracté 2,5 fois plus vite que la réduction de la SAU. Les petites exploitations disparaissent 2 fois plus vite que les moyennes et les grandes.

#### 8 % de la SAU en jachères

	2000			2010		
	Exploitations (Expl)	Superficie (ha)	% de la SAU	Exploitations (Expl)	Superficie (ha)	% de la SAU
Canne à sucre	366	3 293	10	278	4 067	16
Plantes aromatiques (1)	334	78	-	314	112	-
Cultures légumières (tubercules et légumes)	3 310	3 062	10	1 536	2 602	10
Fleurs et plantes ornementales	374	187	1	126	146	1
Superficie toujours en herbe et en fourrage	5 466	13 617	42	1 710	8 576	34
Cultures fruitières	1 674	10 352	32	1 017	7 349	29
Banane	1 289	9 308	29	692	6 396	26
Ananas	126	510	2	46	92	-
Autres fruits (agrumes, tropicaux...)	326	533	2	440	861	3
Autres cultures	40	13	-	17	20	-
Jachères	525	1 394	4	624	2 093	8
Jardins et vergers familiaux	861	45	-	168	10	-
Superficie agricole utilisée (SAU)	8 039	32 041	100	3 307	24 975	100

(1) Plantes aromatiques, à parfum, médicinales et condimentaires

Source : Agreste - Recensements agricoles

Certaines productions sont en progression : canne à sucre, plantes aromatiques, à parfum, médicinales et condimentaires, les agrumes et autres fruits. Les cultures de légumes, de bananes et d'ananas ainsi que les surfaces en herbe sont en baisse, alors que les jachères augmentent nettement et doublent en %.

La représentation cartographique de la décroissance de la SAU par commune montre de grandes disparités suivant les secteurs.

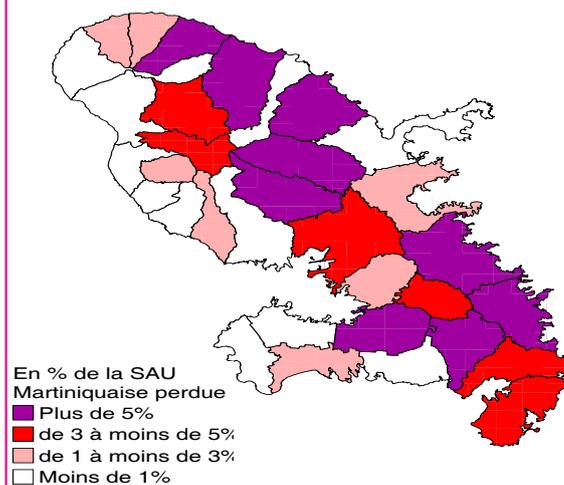
En fait, les communes à forte densité agricole contribuent majoritairement aux pertes de SAU. A ce stade, on peut dire que l'urbanisation n'est pas l'unique facteur à la disparition des terres agricoles.

La déprise agricole en serait bien souvent le moteur.

En 2000, cette répartition dans l'importance de la diminution de la SAU concernait essentiellement 4 communes des 9 actuelles dont 3 situées dans le sud. Le phénomène de contraction de la SAU était beaucoup moins généralisé.

#### Une déprise agricole très marquée dans 9 communes

Evolution de la SAU régionale entre 2000 et 2010



Source : Agreste - Recensements agricoles

Suivez l'actualité du recensement sur : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## 53 % des agriculteurs déclarent faire plus de la moitié de leur chiffre d'affaires en circuit court de commercialisation

Les exploitants font cohabiter plusieurs modes de commercialisation au grè semble-t-il des opportunités. 71 % des exploitants déclarent pratiquer un des modes de ventes en circuit court.

La moitié d'entre eux indiquent vendre aussi une partie ou l'ensemble de leurs productions à des coopératives, des organisations de producteurs ou à des grossistes.

Les ventes par un intermédiaire (bouchers ou revendeurs) sont les principaux modes de commercialisation en circuit court.

1/3 des agriculteurs déclarent se déplacer au marché ou réaliser des tournées de quartier en cas de besoin.

Les organisations collectives de distribution écoulent plus de la moitié des productions vivrières et légumières et de viande

L'approvisionnement des surfaces commerciales et de la restauration en général ne sont pas l'affaire des producteurs.

Les circuits courts sont essentiels pour écouler le miel et les fruits. Presque 1 éleveur sur 2 déclare vendre à un artisan boucher.

Le marché de gros et les grossistes représentent un peu plus de 10% du chiffre d'affaires des agriculteurs.

### Peu d'œufs et de viande de volaille en vente directe

	nombre de producteurs concernés par		% de producteurs concernés par spéculation	% de producteurs par spéculation réalisant plus de 50% du CA* en circuit court
	un circuit court de commercialisation	un chiffre d'affaires en circuit court supérieur à 50%		
Produits laitiers	14	3	93	20
Œufs et volailles	118	38	48	15
Autres produits animaux	1 256	794	71	45
Légumes	1 011	661	66	43
Fruits	332	219	100	66
Miel	45	32	100	71
Autres produits	653	333	-	-

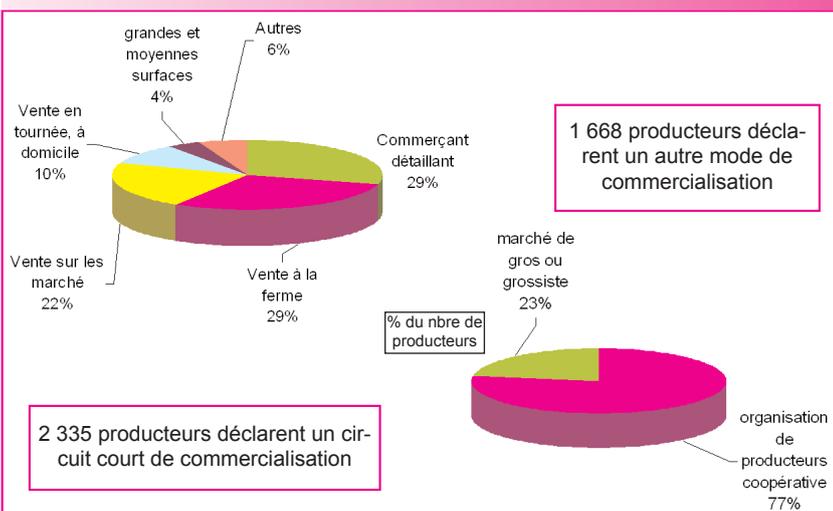
\* CA : Chiffres d'Affaires

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Mise à part le secteur de la volaille, plus de la moitié des producteurs de fruits (hors banane export), de légumes, de miel et de viande indiquent avoir recours à des circuits courts. En revanche, ces circuits ne permettent d'écouler qu'à peine 50% des produc-

tions agricoles, excepté le miel et les fruits. 1 751 producteurs (53% des agriculteurs) déclarent que ces circuits assurent tout de même à leur exploitation un chiffre d'affaires supérieur à 50%.

### L'organisation collective, encore la préférence des producteurs



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Une agriculture martiniquaise en difficulté mais avec de réels atouts pour diversifier ses productions

#### Une plus grande professionnalisation de l'agriculture

	1981	1989	2000	2010
Exploitations agricoles	18 110	15 284	8 039	3 307
Travail agricole (UTA)	19 987	28 061	13 012	7 772
Nombre UTA par exploitation	1,1	1,8	1,6	2,4
Superficie agricole utilisée (SAU)	41 060	36 974	32 041	24 975
SAU moyenne par exploitation	2,3	2,4	4,0	7,6
Superficie en canne à sucre	4 546	3 072	3 293	4 067
Superficie en banane dessert (export et autres)	7 214	8 282	9 308	6 396
Superficie en légumes et tubercules	6 879	7 895	3 062	2 602
Superficie en vergers	1 613	1 048	531	869
Superficie toujours en herbe	19 467	18 889	13 316	8 580
Effectif du cheptel bovin	41 264	35 180	28 342	18 477
Effectif du cheptel porcin	22 084	21 185	20 621	11 093
Effectif du cheptel ovin et caprin	39 257	36 056	15 925	17 248

Superficie = hectare - Effectif = tête

Source : Agreste - Recensements agricoles

Depuis près de 30 ans, on observe une forte décroissance du nombre d'exploitations, de la SAU et des bovins. Cela s'illustre en moyenne par des réductions annuelles de 530 exploitations, de 543 ha de SAU, et de 767 bovins. Ces tendances devraient connaître assez rapidement un fléchissement compte tenu du nombre relativement modeste d'exploitations restantes en activité et de l'évolution des tailles de celles-ci.

La SAU par exploitation s'est confortée de 48% de 2000 à 2010 et celle de la main d'œuvre de 50%. Désormais, la taille moyenne des exploitations est de 7,6 ha et de 2,4 UTA.

L'activité poursuit sa professionnalisation avec moins de petites exploitations.

#### Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole de production
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ **Circuit court de commercialisation** : Mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur (tels que

les artisans bouchers, les revendeurs des marchés de ville).

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en "**moyennes et grandes exploitations**", quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en "**grandes exploitations**" quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ **Diversification agricole** : Productions agricoles de diversification comprennent toutes les productions agricoles à l'exception de la canne à sucre et de la banane export.